

Collège
Geneviève De Gaulle-Anthonioz
45460 – LES BORDES

Le Chef d'Etablissement

aux

Parents des élèves du Collège

Les Bordes, le 29 septembre 2015

Objet : Cross annuel du collège

Madame, Monsieur,

Le collège organise le cross annuel, qui aura lieu le :

**Mercredi 14 octobre 2015
de 8h30 à 12h30
(en forêt d'Orléans)**

Toute dispense doit être motivée par un certificat médical. Les élèves dispensés doivent être présents sauf ceux qui ne peuvent se déplacer restent chez eux. Les élèves en difficulté et repérés par leur professeur d'EPS participeront à une course adaptée.

Les élèves asthmatiques doivent avoir leur traitement avec eux.

Cette course d'endurance sera évaluée et la note sera prise en compte dans les résultats scolaires. Un bonus sur la note de course de durée sera attribué à chaque élève participant.

Chaque participant est tenu d'avoir 2 ou 4 épingles à nourrice pour accrocher son dossard et doit prévoir un vêtement en cas de pluie.

La remise des récompenses aura lieu de 12h00 à 12h15 au collège.

Je vous demande de vérifier que votre enfant prend bien un petit déjeuner conséquent le matin même (la veille, vous pouvez lui faire manger des sucres lents tels que des pâtes).

Les parents qui le souhaitent sont cordialement invités à se joindre à nous pour encourager les élèves lors des épreuves sportives et lors de la remise des récompenses au collège. Ils peuvent également participer à la course ou à l'organisation (merci d'en informer le secrétariat par avance).

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus sportifs !

L. FOUSSEREAU

